

ANNEXE III

Examen du Plan de gestion pour 2021-2023¹

1. La présente annexe expose les variations enregistrées par rapport aux besoins opérationnels, au budget administratif et d'appui aux programmes (AAP), aux fonds d'affectation spéciale et aux comptes spéciaux prévus pour 2021 dans le Plan de gestion approuvé pour 2021-2023. Elle s'appuie sur les données disponibles à la fin août 2021.
2. Dans le Plan de gestion approuvé pour 2021-2023, les besoins opérationnels pour 2021, y compris les coûts d'appui indirects (CAI), s'élevaient à 12,3 milliards de dollars, et les prévisions de financement pour l'année étaient estimées à 7,4 milliards de dollars.

Programme de travail

3. Chaque année, des besoins imprévus viennent s'ajouter aux besoins opérationnels initiaux mentionnés dans le plan de gestion. Le tableau A.III.1 montre la variation entre les besoins opérationnels initiaux et le programme de travail actualisé présenté dans le plan de gestion pour chaque année de 2017 à 2021.

TABLEAU A.III.1: COMPARAISON ENTRE LES BESOINS OPÉRATIONNELS POUR 2017-2021 ET LE PROGRAMME DE TRAVAIL ACTUALISÉ*				
Année	Besoins opérationnels mentionnés dans le Plan de gestion (en millions de dollars)	Variation des besoins (en millions de dollars)	Programme de travail actualisé (en millions de dollars)**	Variation des besoins (en pourcentage)
2017	9 007	+1 100	10 107	+12
2018	9 011	+1 054	10 065	+12
2019	9 796	+2 743	12 539	+28
2020	10 566	+3 107	13 673	+29
2021	2 344	+1 930	14 274	+16
Moyenne	10 145	+1 987	12 132	+19

* Les montants en dollars sont arrondis.

** Montants établis sur la base des budgets de projet approuvés ou présentés pour approbation à la fin août 2021.

4. À la fin août 2021, le programme de travail de 2021 actualisé s'élevait à 14,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 16 pour cent par rapport aux besoins opérationnels d'un montant de 12,3 milliards de dollars prévus pour 2021 dans le Plan de gestion approuvé pour 2021-2023.

¹ Tous les chiffres comprennent les coûts d'appui indirects.

5. Le tableau A.III.2 présente la variation des besoins en dollars par rapport aux besoins opérationnels de 2021 mentionnés dans le Plan gestion approuvé pour 2021-2023, par domaine d'action privilégié.

TABLEAU A.III.2: COMPARAISON ENTRE LES BESOINS OPÉRATIONNELS DE 2021 MENTIONNÉS DANS LE PLAN DE GESTION ET LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE 2021, PAR DOMAINE D'ACTION PRIVILÉGIÉ*				
Domaine d'action privilégié	Besoins opérationnels de 2021 mentionnés dans le Plan de gestion (en millions de dollars)	Variation des besoins (en millions de dollars)	Programme de travail de 2021 actualisé (en millions de dollars)**	Variation des besoins (en pourcentage)
Intervention face à une crise	9 545	+1 691	11 236	+18
Renforcement de la résilience	2 252	+251	2 503	+11
Causes profondes	547	-11	536	-2
Total	12 344	+1 930	14 274	+16

* Les montants en dollars sont arrondis.

** Montants établis sur la base des budgets de projet approuvés ou présentés pour approbation à la fin août 2021.

6. En 2021, comme lors des années précédentes, c'est le domaine d'action privilégié relatif aux interventions face aux crises qui présente l'augmentation la plus importante (18 pour cent) par rapport aux besoins opérationnels de 2021 mentionnés dans le Plan de gestion approuvé pour 2021-2023, la proportion étant supérieure à l'augmentation globale. Cette évolution tient principalement aux besoins supplémentaires enregistrés en Afghanistan et en Éthiopie. Le domaine d'action privilégié relatif au renforcement de la résilience enregistre pour sa part une hausse de 11 pour cent en raison d'importantes augmentations imprévues en Colombie et au Mali. Le domaine d'action privilégié concernant les causes profondes enregistre quant à lui une diminution de 2 pour cent, en partie du fait de la dévaluation de la monnaie libanaise et de la redéfinition des priorités des interventions au Pakistan en raison de la COVID-19, notamment la réduction des rations destinées aux programmes d'alimentation scolaire et l'annulation d'activités de renforcement des capacités institutionnelles.

7. Le tableau A.III.3 présente la variation des besoins en dollars par rapport aux besoins opérationnels de 2021 mentionnés dans le Plan de gestion approuvé pour 2021-2023, par bureau régional.

TABLEAU A.III.3: COMPARAISON ENTRE LES BESOINS OPÉRATIONNELS DE 2021 MENTIONNÉS DANS LE PLAN DE GESTION ET LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE 2021 ACTUALISÉ, PAR BUREAU RÉGIONAL*				
Bureau régional	Besoins opérationnels de 2021 mentionnés dans le Plan de gestion (en millions de dollars)	Variation des besoins (en millions de dollars)	Programme de travail de 2021 actualisé** (en millions de dollars)	Variation des besoins (en pourcentage)
Asie et Pacifique	881	+445	1 326	+51
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5 048	-442	4 606	-9
Afrique de l'Ouest	1 672	+523	2 195	+31
Afrique australe	1 230	+92	1 323	+8
Afrique de l'Est	3 149	+967	4 116	+31
Amérique latine et Caraïbes	363	+345	708	+95
Total	12 344	+1 930	14 274	+16

* Les montants en dollars sont arrondis.

** Montants établis sur la base des budgets de projet approuvés ou présentés pour approbation à la fin août 2021.

8. Par rapport aux besoins opérationnels de 2021 mentionnés dans le Plan de gestion approuvé pour 2021-2023, c'est la région Afrique de l'Est qui présente la hausse la plus marquée en valeur absolue (967 millions de dollars), principalement en raison de l'augmentation considérable des besoins constatée en Éthiopie en raison de la sécheresse et de la crise en cours dans la région du Tigré. La région Amérique latine et Caraïbes enregistre l'augmentation la plus grande en proportion (95 pour cent), du fait essentiellement des troubles socioéconomiques et politiques prolongés et de récoltes successives inférieures à la moyenne en Haïti et de la crise pluridimensionnelle en Colombie liée au mouvement des Vénézuéliens déplacés à l'étranger. Les besoins opérationnels dans la région Asie et Pacifique ont crû de 51 pour cent, sous l'effet principalement de l'augmentation des besoins en matière de sécurité alimentaire en Afghanistan et au Myanmar, des crises politiques en cours et des répercussions socioéconomiques de la COVID-19. L'accroissement de 31 pour cent des besoins opérationnels dans la région Afrique de l'Ouest s'explique par l'aggravation du conflit dans le nord-est du Nigéria et la dégradation des conditions de sécurité à la frontière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Dans la région Afrique australe, les besoins opérationnels ont augmenté de 8 pour cent, le plus souvent à cause de la détérioration de la sécurité alimentaire au Mozambique due au conflit armé qui sévit à Cabo Delgado et de la réduction des revenus des ménages et de leur accès économique à la nourriture due à la sécheresse, aux cyclones et à la COVID-19. Tandis que la crise qui se déroule au Yémen demeure l'une des crises humanitaires les plus graves au monde, le léger recul des besoins opérationnels dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord tient en majeure partie à la hiérarchisation, par le Bureau du PAM au Yémen,

de l'assistance destinée aux bénéficiaires sur la base de leur vulnérabilité et à la réduction consécutive de la distribution de vivres et de bons-produits.

9. Le tableau A.III.4 présente les augmentations les plus fortes des besoins opérationnels en 2021, par pays bénéficiaire.

Pays bénéficiaire	Besoins opérationnels de 2021 mentionnés dans le Plan de gestion (en millions de dollars)	Variation des besoins (en millions de dollars)	Programme de travail de 2021 actualisé** (en millions de dollars)	Variation des besoins (en pourcentage)
Éthiopie	567	+632	1 199	+112
Afghanistan	198	+314	512	+159
République arabe syrienne	1 072	+198	1 270	+19
Soudan	447	+186	633	+42
Nigéria	314	+157	471	+50
Autres	9 747	+442	10 190	+5
Total	12 344	+1 930	14 274	+16

* Les montants en dollars sont arrondis.

** Montants établis sur la base des budgets de projet approuvés ou présentés pour approbation à la fin août 2021.

10. L'augmentation totale de 1,9 milliard de dollars entre les besoins opérationnels de 2021 mentionnés dans le Plan de gestion approuvé pour 2021-2023 et le programme de travail de 2021 actualisé tient principalement aux besoins imprévus enregistrés en Éthiopie, en Afghanistan, en République arabe syrienne, au Soudan et au Nigéria. Ensemble, ces cinq pays représentent des besoins opérationnels supplémentaires s'élevant à 1,5 milliard de dollars, soit 77 pour cent de l'augmentation totale.
11. En 2021, le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire en Éthiopie a augmenté en raison notamment des facteurs suivants: sécheresse liée au phénomène La Niña, qui a entraîné de mauvaises récoltes, des pénuries d'eau et une réduction de l'approvisionnement en bétail; crise en cours au Tigré; et déplacements internes de population dans différentes régions du pays. La crise du Tigré a entraîné le déplacement de plus de 1,7 million de personnes et perturbé les moyens d'existence de 91 pour cent de la population de la région, qui compte 5,7 millions de personnes. Face à cette situation, le PAM a, depuis janvier 2021, transposé à plus grande échelle l'assistance alimentaire au Tigré, augmenté le nombre de bénéficiaires auxquels il vient en aide dans la région Somali et mis en place des activités de prestation de services telles que les services organisés par le module de la logistique, les services à la demande d'achat de produits alimentaires destinés aux partenaires gouvernementaux et humanitaires ainsi que les services relatifs à la coordination et aux

- technologies de l'information et des communications fournis aux partenaires humanitaires par l'intermédiaire du module des télécommunications d'urgence.
12. L'Afghanistan est frappé par une crise évolutive complexe en 2021. Les conditions de sécheresse liées au phénomène La Niña, les répercussions socioéconomiques persistantes de la COVID-19 et l'aggravation du conflit pourraient avoir des conséquences dévastatrices sur une population déjà au bord de la crise alimentaire. Sur la base d'une analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) menée en avril 2021, plus de 14 millions de personnes doivent faire face à une insécurité alimentaire aiguë, parmi lesquelles 4,2 millions de personnes étaient en situation d'urgence et avaient besoin d'une assistance immédiate entre mars et mai 2021. Dans ce contexte, en juillet 2021, le PAM a amplifié ses programmes d'intervention face aux crises, de renforcement de la résilience et de nutrition pour répondre aux besoins croissants de l'Afghanistan en matière d'alimentation et de nutrition, fait concorder ses ensembles d'interventions avec les directives des modules de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, et prolongé la durée des distributions générales de vivres pour venir en aide aux groupes de population extrêmement vulnérables.
 13. En 2020, l'insécurité alimentaire en République arabe syrienne était due à divers facteurs: conflit prolongé, déplacement massif de population, répercussions de la crise financière au Liban, pandémie de COVID-19 et détérioration économique persistante. Face à la dégradation continue de la situation sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le bureau de pays a augmenté le nombre de bénéficiaires ciblés dans le cadre de l'assistance alimentaire générale et des activités de prévention de la malnutrition et des carences en micronutriments, et mis en place une nouvelle activité afin de répondre à une demande accrue de la part de partenaires des Nations Unies souhaitant utiliser les plateformes de transferts de type monétaire du PAM pour assurer une assistance complémentaire en avril 2021.
 14. Compte tenu des difficultés économiques et de la pénurie de produits essentiels enregistrée à la fin de 2020 au Soudan, le Ministère des finances et de la planification économique du pays a annoncé un programme de transferts monétaires quasi-universel – le programme d'aide aux familles du Soudan. En février 2021, le PAM a intégré dans son plan stratégique pour le Soudan les composantes de ce programme relatives aux services d'intermédiation des transferts monétaires et au renforcement des capacités. Dans le cadre de la composante d'intermédiation des transferts, le PAM utilise son propre système pour assurer le versement de l'argent aux bénéficiaires du programme mis en place par le Gouvernement, en faisant appel à des opérateurs de transfert d'argent par téléphonie mobile avec lesquels il a passé contrat, et il communique au Gouvernement et aux donateurs des rapports de rapprochement concernant les transferts effectués. Pour la composante relative au renforcement des capacités, le PAM collabore avec le Gouvernement afin de mettre en place un système de prestation par voie numérique destiné au programme d'aide aux familles du Soudan. Le PAM a également analysé les moyens dont dispose le Gouvernement et apporté un appui technique essentiel dans plusieurs domaines, notamment dans le cadre des activités visant à renforcer les plateformes de fourniture de l'assistance alimentaire, les systèmes d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence ainsi que les moyens d'approvisionnement et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

15. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Nigéria est accentuée par l'intensification continue du conflit dans le nord-est du pays et les répercussions de la COVID-19. En octobre 2020, l'analyse de l'IPC indiquait que 3,4 millions de personnes vivant dans le nord-est du pays allaient se retrouver en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle pendant la période d'après récolte allant d'octobre à décembre 2020. Le PAM a augmenté les besoins opérationnels prévus pour 2021 afin de répondre aux besoins croissants des bénéficiaires, à la hausse des prix locaux due à l'inflation et à l'ajout d'une activité de prestation de services à la demande au profit des organisations humanitaires.

Prévisions de recettes

Budget AAP

16. Le Plan de gestion pour 2021-2023 tablait au départ sur des recettes s'élevant à 7,4 milliards de dollars pour 2021, qui devaient générer 445,0 millions de dollars au titre du recouvrement des CAI compte tenu de l'application du taux de 6,5 pour cent. Les dernières prévisions en date concernant le produit des contributions en 2021, fondées sur les engagements des donateurs, s'élèvent à 8,6 milliards de dollars, soit des recettes au titre du recouvrement des CAI d'un montant de 511,0 millions de dollars, comme cela est indiqué au tableau VII.1 du Plan de gestion pour 2022-2024.

Fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux

17. Le tableau A.III.5 compare les prévisions de financement au titre des fonds d'affectation spéciale et des comptes spéciaux pour 2021 après révision aux besoins indiqués dans le Plan de gestion pour 2021-2023.

TABLEAU A.III.5: PRÉVISIONS DE FINANCEMENT AU TITRE DES FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE ET DES COMPTES SPÉCIAUX: MONTANTS RÉVISÉS, 2021			
	Besoins mentionnés dans le Plan de gestion pour 2021 (en millions de dollars)	Prévisions de financement pour 2021 (en millions de dollars)	Écart positif/ (négatif) (en pourcentage)
Fonds d'affectation spéciale à vocation institutionnelle	151,9	170,3	12
Comptes spéciaux	312,8	365,4	17
Total	464,7	535,7	15

18. Les besoins prévus actuellement pour 2021 au titre des fonds d'affectation spéciale à vocation institutionnelle, qui s'élèvent à 170,3 millions de dollars, représentent une augmentation de 12 pour cent par rapport aux besoins pour 2021 mentionnés dans le Plan de gestion pour 2021-2023. En 2021, les fonds d'affectation spéciale à vocation institutionnelle ont aidé à améliorer les capacités et l'efficacité organisationnelles du PAM au moyen d'activités menées dans les domaines du renforcement des capacités gouvernementales, de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, de la nutrition, de l'alimentation scolaire, des chaînes d'approvisionnement, de la sécurité alimentaire, du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe.

19. Les prévisions pour les comptes spéciaux ont augmenté de 17 pour cent en 2021. Les principaux comptes spéciaux appuient le réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies, le dispositif d'amélioration des locaux sur le terrain, les initiatives relatives aux technologies de l'information, le Centre de gestion du parc automobile et le Service du transport aérien du PAM.